



Règlement

PARTICIPATION / INSCRIPTION

La participation à la "Rando Roller" est gratuite.

Elle est ouverte à tous à partir de 8 ans, de maîtrise du freinage et de niveau suffisant.

Soyez ponctuel, le départ est fixé à 16 h

et le rendez-vous à partir de 15 h45 au kiosque de la pépinière.

La randonnée est réservée aux rollers (quads ou inline) mais aussi aux cyclistes, trottinettes, skate-board.

Les accompagnant des mineurs se positionneront exclusivement après les derniers patineurs, hormis les vélos sécurisants le parcours.

Les engins à moteur sont interdits.

L'organisation se réserve le droit de refuser le départ ou d'exclure toute personne ne respectant pas les consignes pendant la randonnée.

La participation à la randonnée vaut autorisation implicite d'utilisation des images sur lesquelles le participant et ses accompagnateurs apparaissent.

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le présent règlement.

RESPONSABILITÉ

La participation à la randonnée vaut acceptation du règlement.

Les mineurs doivent être munis d'une autorisation de leurs représentants légaux.

L'organisateur se réserve le droit de contrôler l'existence des autorisations.

Les parents qui ne souhaitent pas que leurs enfants mineurs non accompagnés puissent repartir seuls en fin de randonnée sont invités à contacter les organisateurs avant le départ.

Bon à savoir et conseils utiles pour les randonnées roller:

La randonnée roller sur route est offerte pour tous par le service des Sports et la ville de Saint-Saulve.

Si elle est ouverte à tous, la randonnée nécessite tout de même de savoir patiner dans les conditions minimums de sécurité. Il est donc obligatoire de savoir se diriger et s'arrêter afin de ne pas mettre en danger autrui ou soi-même.

Le port de toutes les protections est recommandé pour tous: protèges-poignets, genouillères et coudières ainsi que le casque.

Pensez à prévoir de quoi vous hydrater.

Ne surestimez pas vos capacités avant de vous engager.

RÈGLEMENT DE LA RANDONÉE

Afin que tout le monde puisse passer un bon moment, les organisateurs vous demandent de respecter ces quelques consignes.

Obligations légales

- Les participants doivent être majeurs ou accompagnés d'un majeur responsable.
- Les mineurs doivent porter toutes les protections (casque, coudières, genouillères et protège-poignets) dans le cas contraire ils seront susceptibles de ne pas être acceptés à la randonnée.
- Les participants doivent se conformer aux recommandations des staffeurs.
- Les staffeurs sont reconnaissables à leur chasuble jaune ou du t-shirt staff.
- Les randonneurs doivent rouler sur le côté droit de la chaussée et ne doivent pas emprunter les trottoirs.
- Le slalom dangereux et les queues de poisson entre les participants sont interdits.
- La consommation d'alcool ou de stupéfiant est interdite sur la randonnée roller.
- Le randonneur doit maîtriser le freinage.
- Les participants doivent être assurés en responsabilité civile et vérifier leur assurance dommages corporels.
- Ne montez pas sur les trottoirs.
- Les figures sont à réaliser en toute sécurité, à distance de tout autre randonneur.
- Respectez le sens de circulation
- Rue à double-sens : rando uniquement sur la voie de droite.
- Rue à sens unique : rando sur toute la chaussée.

Organisation

- Démarrage : la randonnée démarre lorsque les ouvreurs ont donné le coup de sifflet
- Restez dans le cortège : ne dépassez pas les "ouvreurs", restez devant les "tortues" (derniers staffeurs).
- Réservez un couloir sur votre gauche entre vous et les lignes blanches de la chaussée, à l'arrêt comme en marche : le staff y progressera plus rapidement et en toute sécurité. Plus de staffeurs à l'avant = moins de temps d'arrêt.
- Restez groupés : des cassures au sein de la rando retardent et fragilisent l'ensemble des participants.
- Avant tout déplacement latéral, regardez derrière vous afin de vous assurer de ne gêner personne.
- Appliquez les consignes visuelles ou verbales des staffeurs.

CONSEILS ET COURTOISIE EN ROLLER

Il est conseillé de :

- Porter toutes les protections (casque, genouillères, coudières et protège-poignets).
- Vérifier son matériel avant de partir afin de ne pas avoir de problème en cours de route.
- Soyez vigilants : la route présente des obstacles : bouches d'égout, nids-de-poule, graviers...
- Prendre de quoi boire pour s'hydrater pendant la randonnée.
- Ne pas venir à jeun à la randonnée.
- Prévoir une clé BTR ou allen en cas de problème de roues.
- Restez courtois au sein de la randonnée et respectez le niveau de chacun.
- Relayez les gestes de communication : vous aidez à réduire le risque d'accident

Ralentissement ou obstacle: bras levés.

Arrêt: bras levés ET croisés (différent de ralentissement!).

Virage: les 2 bras, dont un au-dessus de la tête, indiquant la direction suivie.

Danger: un bras levé ou le doigt montrant l'obstacle.

Chute, rails, trous... : avertir verbalement.

En cas de besoin, n'hésitez pas à vous adresser à un staffeur ou aux services de secours.

Renseignements

Service municipal des Sports
Salle de sport Coubertin
Rue Roger Salengro, 59880 SAINT-SAULVE
03 27 47 98 10